

SERVICE NATIONAL DES SAUVETEURS INC.
NATIONAL LIFEGUARD SERVICE INC.
(ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE)

Procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire de la corporation Service National des Sauveteurs Inc. / National Lifeguard Service Inc., tenue le 28 janvier 2023, à compter de midi, au bureau de la corporation sis à la Maison des Loisirs et du Sport de Montréal, 7665 Boulevard Lacordaire, Montréal et via ZOOM.

PRÉSENCE DES ADMINISTRATEURS :

M. Nathan Béchard
Mme Judith Bourgault
Mme Geneviève Gosselin
Mme Catherine Labonté
Mme Mylène Lepage
Mme Annie-Carole Martel
M. Mathieu Poirier
M. Vincent Riopel
Mme Laura Ruspil
M. Pierre Tabah

PRÉSENCE DES MEMBRES :

Voir liste en annexe

PRÉSENCE DES MEMBRES DU PERSONNEL :

M. Raynald Hawkins
Mme Guilaine Denis
M. François Lépine
Mme Anne-Marie Francoeur
Mme Élisabeth Plouffe
Mme Tess La Bossière-Parent
Mme Marie Duhamel
Mme Mélanie Bénard
Mme Véronique Lépine
M. Vincent Dupas
M. Jordan Granet

AE-128.1 VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

M. Vincent Riopel souhaite la bienvenue et présente les membres du CA.

M. Vincent Riopel explique les objectifs de l'assemblée extraordinaire et de son rôle. Il rappelle que seuls les membres de la corporation âgés d'au moins 16 ans ont droit de vote, et peuvent proposer ou appuyer une résolution.

Sur proposition de M. Jonathan Pratt, appuyé par M. Martin Forcier, il est convenu que la liste d'inscriptions à l'entrée constitue la liste des présences de la présente assemblée et que le quorum est respecté.

ADOPTÉE

AE-128-2 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Sur proposition de Mme Catherine Labonté, appuyée par M. Mathieu Poirier, il est convenu M. Vincent Riopel agisse à titre de président d'assemblée.

ADOPTÉE

AE-128-3 NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Sur proposition de Élise Maté-Jacques, appuyée par M. Nicolas Francoeur, il est convenu Mme Geneviève Gosselin agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE

AE-128-4 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour par le président d'assemblée, M. Jonathan Pratt, appuyé par Anouk Gadbois, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

AE-128-5 PRÉSENTATION DES MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Le président d'assemblée informe les membres qu'en 2020, ils avaient accepté d'apporter de futures modifications aux règlements généraux de l'Organisation.

Ces modifications sont en concordance avec les règles de la gouvernance et des modifications apportées aux règlements généraux par le Gouvernement du Québec, qui s'apprête à solliciter auprès des fédérations sportives de nouvelles règles de fonctionnement pouvant avoir des incidences sur nos règles de fonctionnement.

Nous voilà donc à cette nouvelle mouture des règles de l'Organisation.

Le CA a modifié les règlements généraux de l'organisation afin donc de les actualiser selon les attentes du ministère de l'Éducation sur les règles de la gouvernance visées par le programme de reconnaissance des organismes de sports et de loisirs sous la responsabilité de la ministre responsable du sport, du loisir et du plein air.

Pour ce faire, le CA a mandaté le secrétaire général du CA pour mettre en place un groupe de travail.

Mme Geneviève Gosselin, secrétaire générale du Conseil d'administration présente les membres du comité du groupe de travail sur la révision des règlements généraux. Soit Catherine Labonté, présidente sortante, Me Pierre Tabah, membre du conseil et elle-même, secrétaire général du Conseil ainsi que la démarche qui a été effectuée par ces derniers afin d'actualiser les règles de l'organisation d'une part et suivre les principes de la Gouvernance d'un OBNL.

Me Geneviève Gosselin présente les modifications dans le document des règlements généraux qui ont été remis lors de l'inscription ou sur l'avis de convocation.

Les membres sont invités à poser des questions s'il y a lieu.

Considérant l'article 46 de nos règlements généraux, le président sollicite une proposition afin de ratifier les modifications aux règlements généraux telles qu'adoptées par le Conseil d'administration le 28 janvier 2023, lors de son Conseil en amont à l'AE.

M. Vincent Poulin, appuyé par Mme Anouk Gadbois, propose l'adoption des règlements généraux tel que présentés.

AE-128-6

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉE

L'ordre du jour étant épuisé, M. Martin Forcier, appuyé par Mme Élise Maté-Jacques, propose la levée de l'assemblée.

ADOPTÉE

Vincent Riopel
Président

Geneviève Gosselin
Secrétaire

ANNEXE au procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire, 28 janvier 2023

En lien ZOOM/TEAM

Guylaine	Banville
Nancy	Belvin
Rose	Bernard
Olivier	Boisnard
Catherine	Bussieres
Angélique	Cardinal
Sarah	Contré
Émilie	Côté-Rémillard
François	Courtemanche
Félix	Duchesne
Deniel	Elikovsky
Vincent-Kieu	Habel
Marie-France	Hébert
Heidi	Levasseur
Milexandrie	Monette
Eliott	Morneau
Florence	Riverin
Dominique	Savoie
Christian	St-Pierre
Alexandre	Tancrède
Emmalou	Troy
Catherine	Van Buskirk

En présentiel

Caroline	Arcand
Vincent	Bélanger
Nicolas	Bellavance
Laura	Caterina
Alexy	Chrétien
Raphael	Déry
André	Filion
Nicolas	Francoeur
Anouk	Gadbois
Geneviève	Gagné
Nelson	Godbout
Michelle	Halde
Maël	Houck
Jennifer	Landry
Élise	Matthey Jacques
Connor	O'Keefe
Philippe	Ouellet-Rainville
Louise	Pelletier Proulx
Amanda	Popovich
Vincent	Poulin
Simon	Roughley